



OFFRE DE STAGE

## Capitalisation et outils d'accompagnement pour la structuration des fermes collectives : stage INRAE/Fermes Partagées

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (**INRAE**) est un établissement public de recherche rassemblant une communauté de travail de 12 000 personnes, avec plus de 270 unités de recherche, de service et expérimentales, implantées dans 18 centres sur toute la France. INRAE se positionne parmi les tout premiers leaders mondiaux en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Ses recherches visent à construire des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

Les **Fermes Partagées** est une coopérative pionnière dans le développement de modèles agricoles collectifs et coopératifs fondés sur l'agroécologie, la coopération et l'autonomie paysanne. Nous œuvrons pour une agriculture durable, vivable et nourricière, en accompagnant la création et la consolidation de fermes collectives et coopératives sur les territoires. Pour en savoir plus : [www.lesfermespartagees.coop](http://www.lesfermespartagees.coop)

### Environnement de travail, missions et activités

Ce stage INRAE, accueilli dans les locaux de Fermes Partagées à la Mulatière (Rhône), s'inscrit dans le projet de recherche TRAACT (« Territoires de la transition agricole et alimentaire : expérimenter, capitaliser, accompagner »), soutenu par le programme TETRAE (2023-2027). Ce projet de recherche scientifique co-construit entre chercheurs et acteurs vise à analyser et accompagner les transitions agricoles et alimentaires dans les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes en s'appuyant sur une approche multi-niveaux des transformations des acteurs économiques, de la société civile et des acteurs publics.

Le stage s'intègre au volet de recherche consacré aux acteurs économiques, et s'intéresse aux fermes collectives comme nouvelles formes d'organisation de la production agricole, susceptibles de contribuer à la transition agroécologique et alimentaire.

### Contexte et objectif du stage

Les fermes collectives sont des entreprises de production agricole réunissant plusieurs associé·es autour d'un projet commun fondé sur l'horizontalité, la mise en commun de moyens et une gouvernance partagée. Elles portent une intention forte autour du « commun » - qu'il s'agisse d'agroécologie, de justice sociale, d'alimentation durable ou de lien au territoire.

Les résultats du projet TRAACT (INRAE, 2025) et les travaux de terrain réalisés avec Les Fermes Partagées ont mis en évidence la diversité des modèles organisationnels et fonciers existants, ainsi que le besoin d'un accompagnement spécifique pour soutenir leur structuration.

L'objectif du stage est de produire, à partir de ces résultats et d'enquêtes complémentaires, des outils méthodologiques et d'aide à la décision pour les structures d'accompagnement (ADDEAR, GAB, AFOCG, Terre de Liens, etc.), afin d'aider les collectifs agricoles à choisir et formaliser leur structuration (juridique, foncière et organisationnelle).

## Travaux attendus

- Analyser les formes de structuration juridiques observées dans les fermes collectives (foncière et exploitation) dans les résultats de recherche du projet Traact
- Identifier les facteurs décisionnels et les points de vigilance liés à ces choix (forces et limites) avec les chercheurs et les acteurs de l'accompagnement engagés dans le projet de recherche, à partir des résultats du projet Traact
- Réaliser des entretiens complémentaires avec des structures d'accompagnement et des collectifs agricoles pour identifier d'autres formes, facteurs ou points de vigilance
- Co-construire, avec Les Fermes Partagées et les acteurs d'accompagnement engagés dans le projet de recherche, une méthodologie et des outils d'accompagnement transférables (grilles d'analyse, outil d'aide à la décision, schémas types de gouvernance, par exemple).
- Rédiger une note de synthèse et un livrable méthodologique diffusé auprès du réseau des partenaires.

En complément, une analyse des formes et des cadres de contractualisation entre les structures juridiques sera réalisée (contrat de coopération, règlement intérieur, charte, ...) à partir d'entretiens complémentaires au sein des fermes collectives et auprès des structures d'accompagnement.

## Encadrement

L'encadrement du stage sera assuré conjointement par les Fermes Partagées et INRAE – UMR Territoires, lors de points périodiques en présentiel ou à distance. Au quotidien, les Fermes Partagées assurera l'accompagnement opérationnel, l'appui terrain et le suivi de la réalisation du stage qui se déroulera dans ses locaux, à la Mulatière (Rhône).

## Formation et compétences recherchées

---

- Étudiant·e en master 2 droit rural ou master 2 en développement rural / agri-environnement
- Connaissance du fonctionnement des exploitations agricoles et du monde rural.
- Intérêt pour les démarches de recherche-action et les dynamiques collectives.
- Compétences en conduite d'entretien, analyse qualitative et synthèse écrite.
- Capacité d'autonomie, rigueur et curiosité intellectuelle.
- Permis B depuis 1 ans est un plus (déplacements sur les fermes et sites partenaires dans la région AURA).

## Conditions et avantages

- Stage de 6 mois à temps plein (35h/semaine), à partir de février-mars 2026.
- Intégration à une équipe engagée et à taille humaine.
- Contribution à une recherche innovante à fort impact social et environnemental.

- Télétravail ponctuel possible selon les besoins.

## Modalités d'accueil

- Stage INRAE accueilli chez le partenaire :

Les Fermes partagées

- Adresse : Tiers-lieu Le Faitout, La Mulatière (69)
- Type de contrat : Stage de fin d'études (M2)
- Durée du contrat : 6 mois
- Dates à ajuster : février-juillet 2026
- Rémunération : 4.35 € de l'heure

## Modalités pour postuler

Merci de transmettre une lettre de motivation et un CV.

Par e-mail : [contact@lesfermespartagees.coop](mailto:contact@lesfermespartagees.coop)

Objet du mail : Stage\_FeP\_INRAE\_TRAACT\_2026

**✖ Date limite pour postuler : 8 décembre 2025**

*Les personnes accueillies à INRAE, établissement public de recherche, sont soumises aux dispositions du Code de la fonction publique notamment en ce qui concerne l'obligation de neutralité et le respect du principe de laïcité. A ce titre, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'elles soient ou non au contact du public, elles ne doivent pas manifester leurs convictions, par leur comportement ou leur tenue, qu'elles soient religieuses, philosophiques ou politiques. > En savoir plus : site [fonction publique.gouv.fr](http://fonctionpublique.gouv.fr)*